



CRITERIUM FEDERAL DEPARTEMENTAL 06

SAISON 2018-2019

TOUR 2 : Samedi 8 et Dimanche 9 Décembre 2018

SAMEDI 8 DECEMBRE 2018

Lieu : Gymnase DESCAZES à ROQUEBRUNE CAP MARTIN

JUGE ARBITRE : François SAVELLI (06 19 64 31 31)

BENJAMINS ET POUSSINS : Appel à 9H00 - Début à 9h30
JUNIORS : Appel à 13h00 - Début à 13h30

Lieu : Gymnase RAOUL DUFY à NICE - 8 avenue Raoul Dufy

JUGE ARBITRE : Nikita IONNIKOFF (06.21.14.89.22) assisté de Yves BERNIER

MINIMES : Appel à 9h00 - Début à 9h30
CADETS : Appel à 13h00 - Début à 13h30

DIMANCHE 9 DECEMBRE 2018

Lieu : Gymnase RAOUL DUFY à NICE - 8 avenue Raoul Dufy

JUGE ARBITRE : Nikita IONNIKOFF (06.21.14.89.22) assisté de Yves BERNIER

ELITE MESSIEURS : D1 D2 D3 Appel à 9h00 - Début à 9h30

Lieu : Gymnase OLYMPIE à MANDELIEU - Avenue Des Anciens Combattants

JUGE ARBITRE : Michel VASSALO (06.20.05.67.48) assisté de Rosine DEWARLINCOURT

ELITE MESSIEURS : D4 D5 D6 Appel à 9h00 - Début à 9h30

POINTAGE :

PRESENTATION OBLIGATOIRE DE L'ATTESTATION DE LICENCE OU DE LA PREUVE DE LA LICENCIATION PAR UN MOYEN INFORMATIQUE ou d'une Pièce d'identité et du Certificat Médical de l'année en cours (OBLIGATOIRE pour JOUER).

EN CAS D'EMPECHEMENT OU DE FORFAIT DE DERNIERE HEURE :

Prévenir au plus tôt le responsable du Critérium Fédéral Départemental Yves BERNIER (06.28.19.50.46). ou le Juge Arbitre concerné pour une absence de dernière minutes. Une absence sera considérée comme excusée jusqu'à 15 mn avant le début de la compétition. Passé ce délai un justificatif devra être envoyé dans les 8 jours qui suivent.

RAPPEL : Toute absence non justifiée par un document entraîne l'élimination et une amende de 10 euros.

Toute absence excusée entraîne la descente d'une division et une élimination après 2 absences excusées.

COMITE DEPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES

Adresse mail : yves.bernier@ac-nice.fr